

Retraites.

Les projets libéraux contre les aspirations des citoyens européens

Michel Husson, avril 2007

52% des Européens sont inquiets pour leur retraite, selon une [enquête récente](#) sur leurs aspirations (voir annexes). Cette proportion avoisine les deux tiers pour les travailleurs manuels et les chômeurs et dépasse 60 % pour les classes d'âge intermédiaires (25-54 ans). L'inquiétude est moindre chez les jeunes, éloignés de la retraite, et chez les seniors dont le sort est à peu près fixé. Le sentiment de « confiance » est majoritaire dans les pays scandinaves, mais elle est très faible en Allemagne (25 %), en France (32 %) et dans les pays de l'Est.

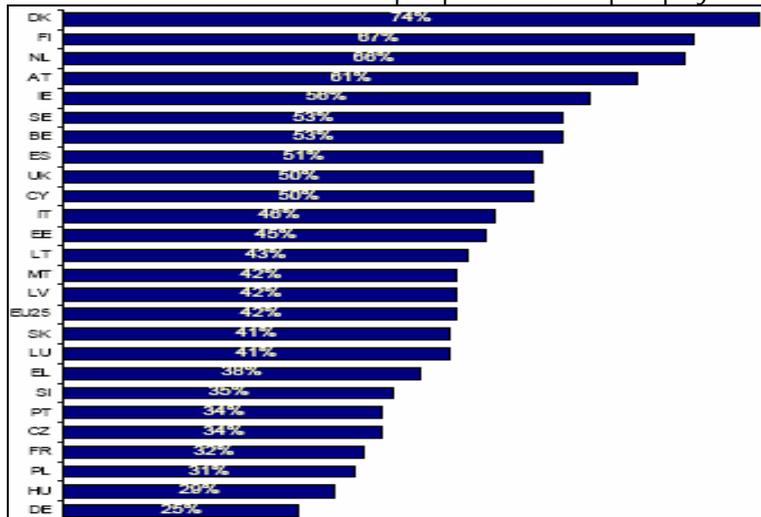
On a également posé aux salariés la question de savoir quelles étaient les solutions les plus acceptables à leurs yeux. Trois réponses étaient proposées : 1. travailler et cotiser plus longtemps ; 2. maintenir l'âge de la retraite et augmenter les cotisations salariales ; 3. maintenir l'âge de la retraite et accepter de recevoir moins. Selon une pratique répandue dans ce type de sondages, la question enferme les personnes interrogées dans un choix contraint puisqu'on ne leur propose d'autre issue que de travailler plus longtemps, cotiser plus (mais encore une fois à la charge des salariés) ou accepter une baisse de leur pension. L'option consistant à répartir autrement les richesses en transférant une partie des revenus financiers aux retraités est a priori en dehors du champ des possibilités. Il n'est donc pas surprenant qu'une personne sur trois ne se retrouve dans aucune de ces propositions, ne sait pas, ou préfère une combinaison des trois. Parmi ceux qui choisissent clairement une des possibilités offertes, près de la moitié choisissent de « maintenir l'âge de la retraite et augmenter les cotisations salariales ». Un tiers préfère « travailler et cotiser plus longtemps », et le reste (12 %) est d'accord pour « maintenir l'âge de la retraite et accepter de recevoir moins ».

Pour savoir si les autorités européennes prennent en compte ces aspirations, on peut se tourner vers le [rapport sur la protection sociale et l'inclusion sociale](#) que vient d'adopter la Commission européenne. Dans le [mémoire](#) associé à ce rapport, on tombe d'abord sur un aveu : « des réformes récemment menées dans de nombreux États membres se sont soldées par une diminution de la retraite moyenne, par comparaison avec le salaire moyen d'un travailleur moyen pour un âge donné de départ à la retraite (taux de remplacement) ». L'effet de ces réformes correspond à la « possibilité » de « maintenir l'âge de la retraite et accepter de recevoir moins » qui est clairement minoritaire, puisque seulement 8 % des Européens la trouvent acceptable. Et la Commission entend bien continuer sur cette voie.

Elle annonce la couleur en décrivant la structure de financement des retraites qu'elle se fixe comme objectif pour 2050. La pension représenterait toujours en moyenne 65 % du revenu d'activité, comme en 2005. Mais la part couverte par les régimes publics passerait de 55 % à 40 %. La différence serait compensée, à parts égales, par les fonds de pension et assimilés, et par un allongement de la durée de vie active de deux ans en moyenne. Cette prospective est discutable car le maintien du taux de remplacement n'est pas assuré. Rien ne garantit que le recul de l'âge de la retraite augmentera la durée de la vie active. Dans le cas français, le dernier rapport du [COR](#) prévoit exactement le contraire : « Entre 2003 et 2020, le recul supplémentaire de l'âge moyen de départ en retraite dû à la réforme de 2003 serait limité à 0,2 an dans le secteur privé et à 1 an ½ pour les fonctionnaires, pour des allongements de durée d'assurance de respectivement 1 an ¾ et 4 ans ¼ ». En termes clairs, les salariés, compte tenu de la situation sur le marché du travail, ne pourront travailler qu'un peu plus longtemps et partiront à la retraite à peu près au même âge. Quant à la capitalisation, elle n'est à la portée que des salariés aisés, et sa montée en puissance ne peut que creuser les inégalités et étendre la pauvreté chez les retraités.

Annexe 1

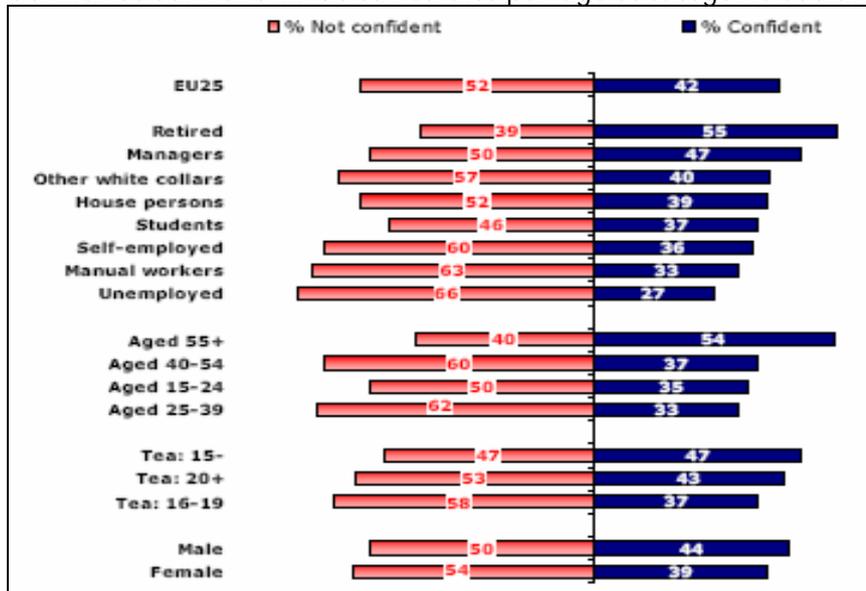
Confiance sur l'avenir de sa propre retraite par pays



European Social Reality, Eurobarometer <http://hussonet.free.fr/euroba06.pdf>

Annexe 2

Confiance sur l'avenir de sa retraite par âge et catégorie sociale



European Social Reality, Eurobarometer <http://hussonet.free.fr/euroba06.pdf>

Annexe 3

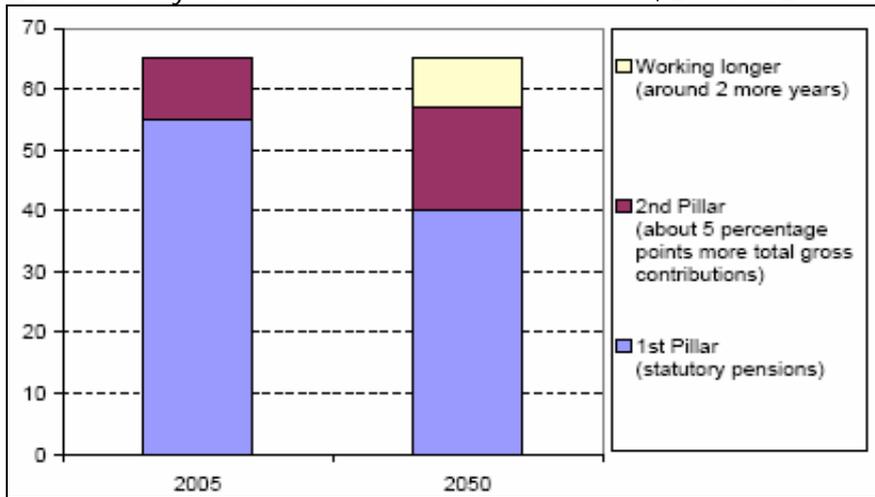
Les solutions les plus acceptables

Si vous aviez à choisir entre les possibilités suivantes pour garantir le financement des retraites, laquelle vous semblerait la plus acceptable ?	
travailler et cotiser plus longtemps	22
maintenir l'âge de la retraite et augmenter les cotisations salariales	32
maintenir l'âge de la retraite et accepter de recevoir moins	12
aucune de ces possibilités (réponse spontanée)	20
une combinaison des trois (réponse spontanée)	6
ne sait pas	8
Total	100

European Social Reality, Eurobarometer <http://hussonet.free.fr/euroba06.pdf>

Annexe 4

Evolution stylisée du financement des retraites, 2005 et 2050



mémorandum sur le *Rapport conjoint de 2007 sur la protection sociale et l'inclusion sociale*
<http://hussonet.free.fr/rappc7-.pdf>